



p. a. Michel Guillermin
24 av. de la Gare-des-Eaux-Vives
CH-1208 Genève
www.royaume.ch/asslocimm

Distribution : tous appart. 10-10bis FT ; membres
24-26 GEV (annexes seulement aux: membres)

Genève, le 27 septembre 2012.

BULLETIN n° 17

TRAVAUX AU 26 GEV ; COTISATION 2012 ; HAUSSE DE LOYER ET INDEMNITÉS ; TRAVAUX 2013 (10BIS FT) ET COMPOSITION DU COMITÉ

1. Travaux au 26 GEV

1.1. De manière générale, les travaux au 26 GEV ont profité de l'expérience acquise au 24 GEV tant pour certains choix d'équipement que pour la programmation et la ponctualité des travaux. Les locataires du 24 GEV regrettent d'avoir tellement dû essayer les plâtres, voulant encore croire que le chantier a été confié à des entreprises expérimentées. Ils se consolent toutefois à l'idée que les efforts et observations du Comité ont, que cela soit reconnu ou non, contribué à ce que le sort du 26 GEV soit meilleur que celui du 24 GEV (et chacun souhaite aux locataires des 10bis et 10 FT que les années 2013 et 2014 soient encore mieux menées !).

1.2. Un certain nombre de remarques ont été adressées à la Direction des travaux (M. Codemo) par les locataires et par le Comité, oralement ou par écrit. Les deux seules lettres formelles du Comité ces derniers mois ont porté sur l'amiante, sur la sécurité dans l'escalier de secours du 26 GEV et sur l'outillage utilisé pour les travaux de maçonnerie. Concernant l'amiante, la réponse reçue nous a paru adéquate. Nous n'avons pas reçu de réponse concernant l'escalier de secours du 26 GEV mais il a été dégagé rapidement. Pas de réponse concernant l'outillage. Ci-joint notre lettre à M. Codemo du 25.06.12 (annexe 1), la réponse venue de MM. Raning et Dill (Swiss Life) du 10.07.12 (annexe 2) et notre lettre à MM. Raning et Dill (Swiss Life) du 17.07.12 (annexe 3), restée sans réponse à ce jour.

2. Cotisation annuelle 2012

98 membres de notre association sur 109 ont réglé leur cotisation 2012 ; nous les en remercions. Pour les 11 membres en retard de paiement, un deuxième rappel leur a été adressé ces jours-ci.

3. Contestation des hausses de loyer et des indemnités pour les désagréments du chantier

Comme prévu, un locataire du 24 GEV qui avait contesté la hausse de loyer a comparu devant la Commission de conciliation en matière de baux et loyers (CBL) le 29.05.12 ; cette audience n'est pas vraiment entrée en matière et une nouvelle audience pourrait avoir lieu en octobre. Le Comité a maintenu le contact avec Me Dandrès, de l'ASLOCA, qu'il a alimenté en arguments et documentation concernant tant la hausse de loyer que les indemnités pour les désagréments du chantier.

4. Travaux 2013 (10bis FT) et composition du Comité

4.1. Les locataires du 10bis FT seront certainement convoqués cet automne à une séance d'information de Swiss Life et Livit. Nous les invitons à s'y préparer, y compris en consultant sur notre site Web les procès-verbaux des séances passées pour les 24 et 26 GEV (02.12.10 et 23.11.11) ; nous cherchons un ou des volontaires du 10bis FT pour le procès-verbal de la séance à venir.

4.2. Dans l'optique de 2013 et sans attendre la prochaine Assemblée générale de l'Association, le Comité associe désormais à ses travaux Mme Micheline Keller, du 10bis FT.

Avec nos salutations amicales.

Inez Foulkes, Simone Rudisuhli, Evelyn von Steffens, Michel Guillermin, André Hensler, Bruno Zimmermann
022 736 93 25, 022 735 09 15, 022 735 75 20, 022 736 37 63, 022 736 48 49, 022 736 46 50

Annexes (3) : I. à M. Codemo du 25.06.12 ; I. de Swiss Life du 10.07.12 ; I. à Swiss Life du 17.07.12.